

RAPPORT ANNUEL 2015

ASPHME

HABILLEMENT MÉTAL ÉLECTRIQUE





CONTENU

Association et conseil d'administration	2
Délégations et organigramme	3
L'équipe	4
Message des coprésidents	5
Rapport du trésorier	7
Mot de la directrice générale	8
Faits saillants	9
Projets terminés en 2015	12

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Partie patronale

Louis Arsenault

Membre du comité exécutif
Institut des manufacturiers du vêtement du Québec

Robert Couture

Institut canadien de la construction en acier

Normand Durocher

Membre du comité exécutif
Association des manufacturiers d'équipements électriques et électroniques du Canada

David Garceau

Association des manufacturiers d'équipements électriques et électroniques du Canada

André O. Morin

Institut d'acier d'armature du Québec

Sylvain Parisien

Coprésident et membre du comité exécutif
Association de la construction du Québec

Josée Pinault

Membre du comité exécutif
Association des manufacturiers d'équipements électriques et électroniques du Canada

Partie syndicale

Daniel Cloutier

Unifor (FTQ)

Martin Laberge

Syndicat des Métallos (FTQ)

Alain Lampron

Trésorier et membre du comité exécutif
Fédération de l'industrie manufacturière (CSN)

Denis Longtin

Membre du comité exécutif
Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale

Claude St-Marseille

Membre du comité exécutif
Union des employés et des employées de service, Section locale 800

Denis Trottier

Coprésident et membre du comité exécutif
Syndicat des Métallos (FTQ)

Charles Pomerleau

Fédération démocratique de la métallurgie (CSD)

ASPHME

L'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail – secteur de la fabrication de produits en métal, de la fabrication de produits électriques et des industries de l'habillement (ASPHME) oeuvre à la prévention des accidents et des maladies du travail. Elle vise à éliminer à la source les dangers qui menacent la santé et la sécurité des travailleurs.

Une mission

« À l'ASPHME, les clients sont notre raison d'être, nos employés notre force, le paritarisme notre préoccupation et la prévention des lésions professionnelles notre motivation.

Notre mission est d'être le leader et l'agent de changement afin de promouvoir auprès de notre clientèle la prévention des lésions professionnelles en fournissant des produits et des services de qualité dans une démarche paritaire.

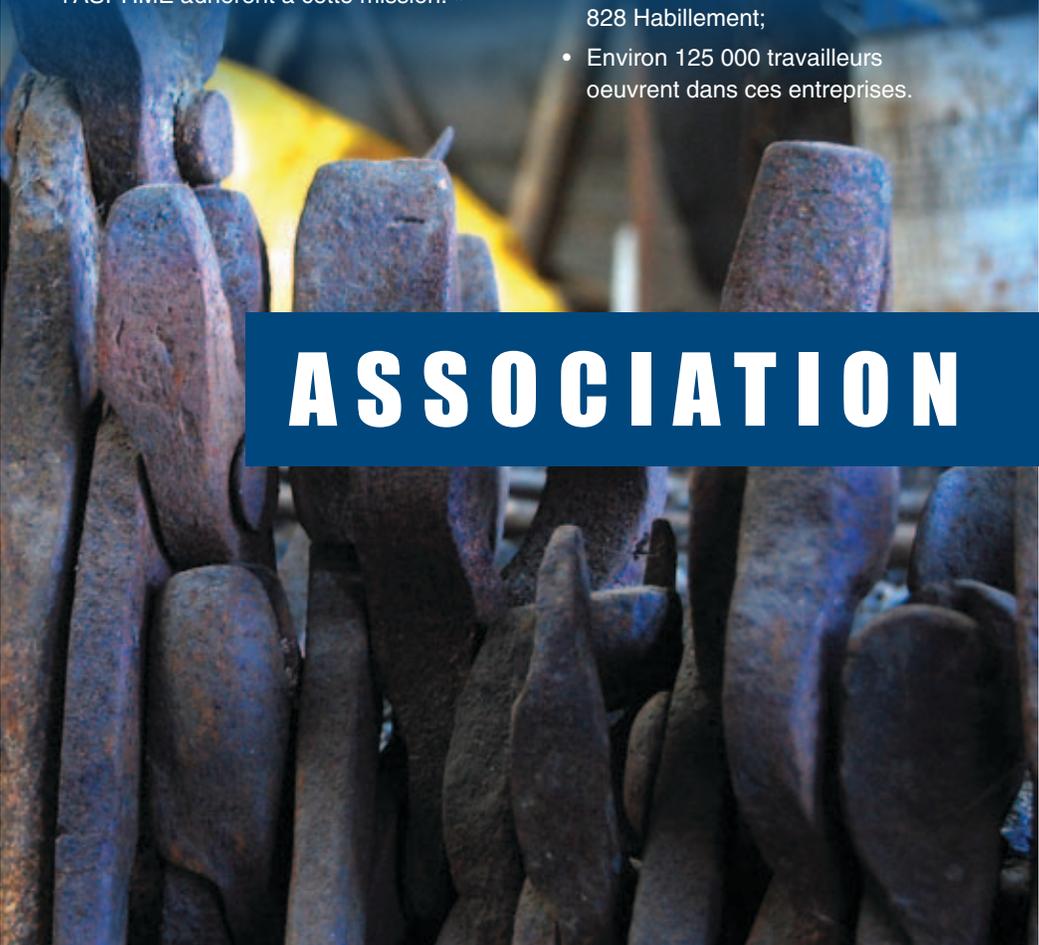
Tous les membres de l'équipe de l'ASPHME adhèrent à cette mission. »

Quatre engagements

- Nous assurons la satisfaction de notre clientèle et de nos employés;
- Nous offrons à nos clients des produits et des services de qualité en matière de prévention des lésions professionnelles qui rencontrent les normes d'excellence;
- Nous soutenons nos efforts par l'élaboration d'objectifs clairs et par une évaluation objective des résultats;
- Nous desservons nos trois secteurs équitablement et nous sommes présents dans toutes les régions du Québec.

Une mosaïque de clientèles

- Trois domaines d'activités économiques : fabrication de produits en métal, fabrication de produits électriques et industries de l'habillement;
- 5 501 entreprises réparties en 3 683 Métal, 990 Électrique, 828 Habillement;
- Environ 125 000 travailleurs oeuvrent dans ces entreprises.



ASSOCIATION

Fonctionnement

L'assemblée générale est constituée de 150 délégués : 75 représentants syndicaux et 75 représentants patronaux.

Le conseil d'administration est composé de 14 membres : 7 représentants syndicaux et 7 représentants patronaux.

Il exerce tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale, sous réserve des dispositions législatives qui l'encadrent :

- Loi sur la santé et la sécurité du travail;
- Règlement sur les associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail;
- Règles budgétaires à l'intention des ASP.

Le comité exécutif est formé de huit membres. Il administre les affaires courantes de l'Association et il étudie les dossiers pour faciliter la prise de décision au conseil d'administration.

ORGANIGRAMME



DÉLÉGATIONS

Associations patronales

délégués

Association des manufacturiers d'équipements électriques et électroniques du Canada	30
Association de la construction du Québec	20
Institut canadien de la construction en acier	6
Institut d'acier d'armature du Québec	4
Institut des manufacturiers du vêtement du Québec	15

Associations syndicales

délégués

Les associations syndicales FTQ	55
Les associations syndicales CSN	10
Les associations syndicales CSD	10



L'ÉQUIPE



Nathalie Laurenzi
Directrice générale



Lise Émond
Adjointe
administrative



Mario Vézina
Conseiller en gestion
de la prévention



Marie-Noëlle Bonin
Secrétaire



Serge Simoneau
Coordonnateur
des opérations

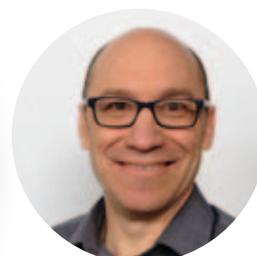


Michel Charland
Conseiller technique



Jocelyne Arsenault
Conseillère en gestion
de la prévention

**Nous offrons
à nos membres
des produits et services
pour aider à prévenir
les lésions profession-
nelles qui rencontrent les
normes d'excellence.**



Yves St-Jacques
Conseiller technique



Julie Fennety
Conseillère technique



Chantal St-Onge
Conseillère en gestion
de la prévention



Marie-Josée Ross
Conseillère technique



Julie Gaudin
Conseillère en gestion
de la prévention



Daniel Demers
Conseiller en gestion
de la prévention



**Mathieu
Fortier-Roberge**
Conseiller en gestion
de la prévention



Caroline Godin
Conseillère technique



Yvon Lacombe
Conseiller en gestion
de la prévention



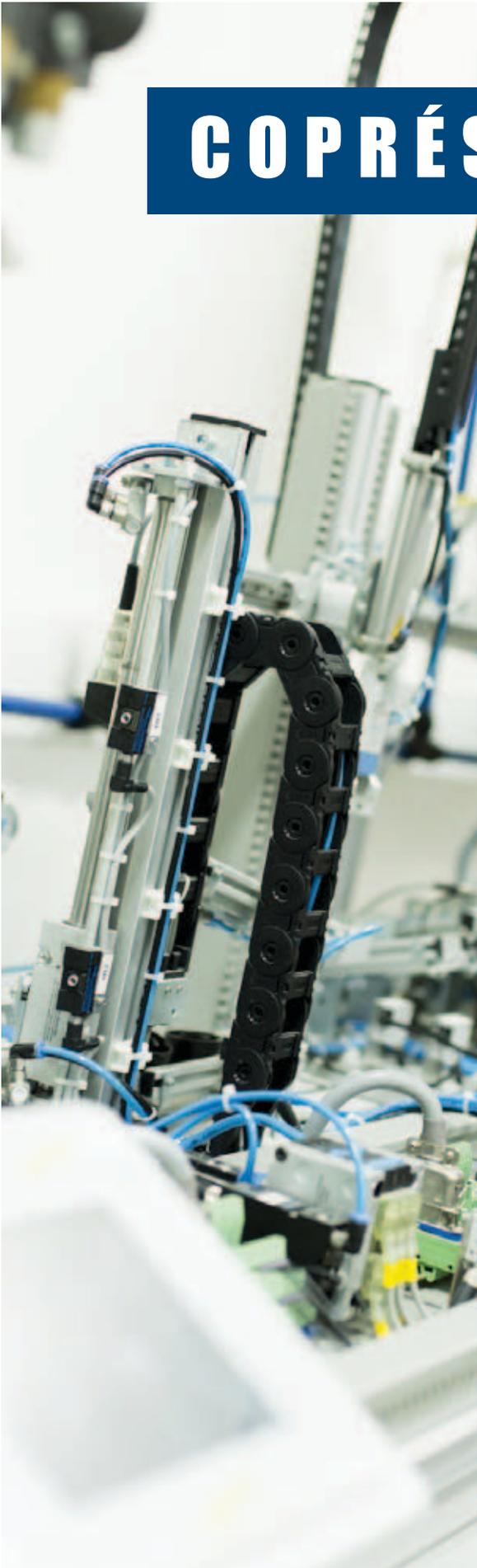
Mila Gomez
Conseillère en gestion
de la prévention



René Dufresne
Conseiller en gestion
de la prévention



Guillaume Côté
Conseiller technique



MESSAGE DES COPRÉSIDENTS



Sylvain Parisien
Coprésident patronal



Denis Trottier
Coprésident syndical

Une année riche en activités

Nous sommes heureux de vous faire rapport et de vous présenter comment les activités et les réalisations de l'ASPHME en 2015 ont permis de poursuivre le travail de soutien aux efforts de prévention des entreprises du secteur que nous desservons.

Le contexte dans lequel évoluent les entreprises du secteur se transforme continuellement, de même que la réalité du monde de la santé et sécurité du travail au Québec, ce qui présente de nombreux défis à notre action. On peut penser à la transformation que vit la CSST pour devenir la CNESST ou encore aux facteurs qui nous ont amenés à envisager un regroupement avec l'ASP Imprimerie pour former MultiPrévention. Dans ce contexte, nous désirons avant tout garder le cap sur une offre de services adaptée aux employeurs et aux travailleurs auprès de qui nous intervenons. C'est à cette tâche que toute l'équipe de l'ASPHME s'est vouée en 2015 et c'est à cette tâche que continuera d'oeuvrer désormais l'équipe de MultiPrévention en 2016.

Depuis 30 ans, nous avons su développer une expertise concrète en prévention des lésions professionnelles pour soutenir les employeurs et travailleurs des milieux manufacturiers que nous desservons. Notre engagement a toujours été d'aider nos secteurs équitablement et à être présents dans toutes les régions du Québec. Cet engagement a été reconduit à nouveau lors de l'assemblée générale de fondation de MultiPrévention qui a eu lieu le 2 décembre 2015.

Le passé étant garant de l'avenir, nous continuerons de fournir tous les efforts requis pour conserver notre réputation d'excellence et de maintenir le même niveau de service à la clientèle. Nous continuerons à nous investir sans relâche afin de promouvoir les changements et les améliorations nécessaires dans les milieux de travail pour réduire encore davantage les lésions professionnelles.

En terminant, merci du fond du cœur à vos représentants et représentantes au sein du conseil d'administration, à la directrice générale et à tous les membres du personnel qui fournissent jour après jour les services dont vous avez besoin.



1 736 384 \$ Traitements
607 476 \$ Fonctionnement
33 845 \$ Immobilisations

Dépenses
2 377 705 \$

2 452 300 \$ Cotisations
258 486 \$ Placements, produits et services

Revenus
2 710 786 \$





RAPPORT DU TRÉSORIER



Alain Lampron
Trésorier

Un bilan plus que positif

C'est avec plaisir que je vous présente les faits saillants des états financiers de l'ASPHME au 31 décembre 2015. Comme à chaque année, nos états financiers ont été vérifiés selon les normes de vérification reconnues et donnent une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2015.

La gestion de notre organisation est en continuité avec celle des années précédentes. Voici l'essentiel des données pour l'année financière 2015.

Les revenus de l'ASPHME totalisent 2 710 786 \$ provenant de deux sources : les cotisations et les revenus divers. Les cotisations prélevées par la CSST comptent pour 90% des revenus totaux, soit 2 452 300 \$. Le taux de cotisation pour 2015 était de 0,057\$ de cent dollars de la masse salariale.

Les autres revenus, soit 258 486 \$, proviennent surtout des revenus de placements et de la vente de produits et de services, principalement des activités de formation.

En 2015, les dépenses se sont élevées à 2 377 705 \$. Ces dépenses couvrent trois postes budgétaires : traitements, fonctionnement et immobilisations.

- Les traitements représentent la plus grande part des dépenses pour un total de 1 736 384 \$.
- Le fonctionnement compte pour environ 26% des charges, soit un montant de 607 476 \$.
- Finalement, les dépenses pour immobilisations s'élèvent à 33 845 \$.

L'année se termine donc avec un surplus d'opération de l'ordre de 333 081 \$ lequel sera réinvesti pour nos besoins futurs.

En terminant, permettez-moi de souligner que les finances de l'ASP sont gérées avec toute l'attention requise et que l'évolution du budget est à l'ordre du jour de toutes les réunions du conseil d'administration et du comité exécutif, avec l'intention de maintenir une gestion saine et équilibrée tout en vous offrant une multitude de services de qualité à coût abordable.

DIRECTRICE



Nathalie Laurenzi
Directrice générale

2015 : une année de transformation

Tout en continuant d'offrir comme à son habitude de la formation ainsi que du conseil et de l'assistance technique, l'ASPHME a entrepris avec succès le regroupement avec le secteur de l'imprimerie. Une autre page d'histoire va donc se tourner. Celle-ci a débuté il y a déjà 30 ans avec la vision qu'ensemble, employeurs et travailleurs, nous pouvions efficacement prévenir les lésions professionnelles. Il y a eu l'ASPME, puis l'ASPHME et maintenant MultiPrévention. Une évolution qui permet à votre Association de procurer aux entreprises de notre secteur des services clés en formation ou en conseil à moindre coût.

Nous avons donc offerts au cours de 2015 :

- six cent dix-sept sessions de formation (617) grâce auxquelles nous avons rejoint plus de 5000 personnes;
- mille cent cinquante-quatre interventions (1154) en usine, 20% de celles-ci visaient la sécurité des machines et le programme de cadencage; et
- 26 activités régionales dont 4 ont porté expressément sur la nouvelle réglementation visant le SIMDUT 2015 pour aider nos entreprises à se mettre à niveau rapidement.

Au total, nous avons pu aider directement plus de 600 entreprises distinctes sans compter toutes celles qui ont bénéficié de notre aide à la suite d'une demande de renseignements ou en téléchargeant nos fiches, grilles et guides d'information à partir de notre site web.

C'est tout en maintenant ces activités que nous avons aussi amorcé la transformation pour desservir dès janvier 2016 nos quatre (4) domaines d'activités. Nous avons ainsi créé une nouvelle signature, un nouveau site web et entrepris l'harmonisation des services notamment par la revue de nos formations obligatoires afin qu'elles rejoignent adéquatement toute la clientèle.

À travers cette transformation, nous continuons d'exercer l'engagement de se distinguer des autres firmes en santé et sécurité du travail par notre approche paritaire et notre connaissance approfondie des problèmes en santé et sécurité propres à notre secteur.

C'est donc un tout nouveau chapitre de notre histoire qui s'ouvre avec la création de MultiPrévention.

L'enrichissement de notre offre de service contribuera à encore mieux vous soutenir dans l'atteinte de vos objectifs en prévention. Vous serez aussi en mesure de compter sur une équipe multidisciplinaire composée d'une vingtaine de conseillers expérimentés et hautement qualifiés, qui ont à cœur de vous aider.

Je tiens donc à remercier les membres du conseil d'administration et chacun des membres du personnel pour leur soutien et leur travail. Cela prend des gens passionnés pour communiquer leur passion; et d'en côtoyer tous les jours est assurément inspirant pour l'avenir.



FAITS SAILLANTS

Conseil et assistance	599
Formation en entreprise	309
Prospection	89
Formation pratique	82
ABC de la prévention	67
Projets IMPACT ou PROGRESST	8
Total des interventions en entreprise	1154

Services directs aux entreprises

Le tableau de la page précédente illustre la répartition des 1154 interventions effectuées par nos conseillers dans les entreprises du secteur.

Ces 1154 visites ont été effectuées dans 417 entreprises différentes, mais le nombre réel d'entreprises distinctes rejointes par nos services dépasse 600 entreprises*. En effet, si certaines entreprises font appel à nos services pour des questions bien précises, nombreuses sont celles qui utilisent les services de formation et d'information offerts en région pour continuer d'alimenter et de nourrir leurs démarches de prévention.

Au total, on constate que près de 60% du temps de travail de nos conseillers a été consacré à du service direct à la clientèle. Pour constamment ajuster nos contenus et nos expertises à l'évolution des besoins, nos conseillers ont également consacré environ 10% de leur temps de travail à mettre à jour ou à développer le contenu des activités de formation, de nos guides et de nos fiches techniques et autres documents.

*Note : Il est à noter que malgré nos efforts pour vérifier le décompte exact et compte tenu de la diversité de nos services, une même entreprise peut être représentée à plus d'une reprise dans le total.

Interventions et expertise

Les conseillers de l'ASPHME sont disponibles pour soutenir les milieux de travail à la prise en charge de la prévention des lésions professionnelles. Les interventions font suite à des demandes paritaires des représentants des entreprises. Les conseillers sont, entre autres, intervenus dans les domaines de compétences suivants :

- La mise en place de programmes de prévention**
- La sécurité des machines et le cadenassage**
- La prévention des lésions musculosquelettiques**
- La ventilation générale et locale**
- La sécurité électrique**
- Les espaces clos**
- Le comité de santé et de sécurité**
- L'enquête et l'analyse des accidents**
- L'inspection des milieux de travail**
- Les équipements de protection individuels**
- Le bruit et les moyens de le réduire**
- Etc.**

Au cours de l'année, l'ASPHME a aussi tenu plusieurs conférences auprès des agences de services de santé pour partager avec une centaine d'experts : médecins du travail, hygiénistes, infirmières, inspecteurs, de l'information sur la réduction des fumées de soudage grâce à l'optimisation des paramètres de soudage.





Conférences en région

Ces activités permettent à des représentants d'entreprises d'échanger sur différents sujets d'intérêt en matière de santé et de sécurité au travail. En 2015, nous avons tenu 22 rencontres régionales portant sur les thèmes suivants :

- Donner un sens au travail - Promouvoir le bien-être psychologique
- Le secouriste en milieu de travail : ses droits et obligations
- Dix moyens infaillibles pour faire couler votre comité de santé et de sécurité
- Les responsabilités du donneur d'ouvrage en matière de SST
- Le SGH, vous connaissez ?

Nous avons aussi tenu quatre (4) conférences supplémentaires portant sur le changement de la réglementation visant le SIMDUT 2015. Ces conférences ont permis à 238 participants de se mettre à niveau avec les nouvelles exigences.

Au total, 1064 personnes provenant de diverses régions du Québec se sont déplacées pour assister à l'une ou l'autre de ces rencontres.

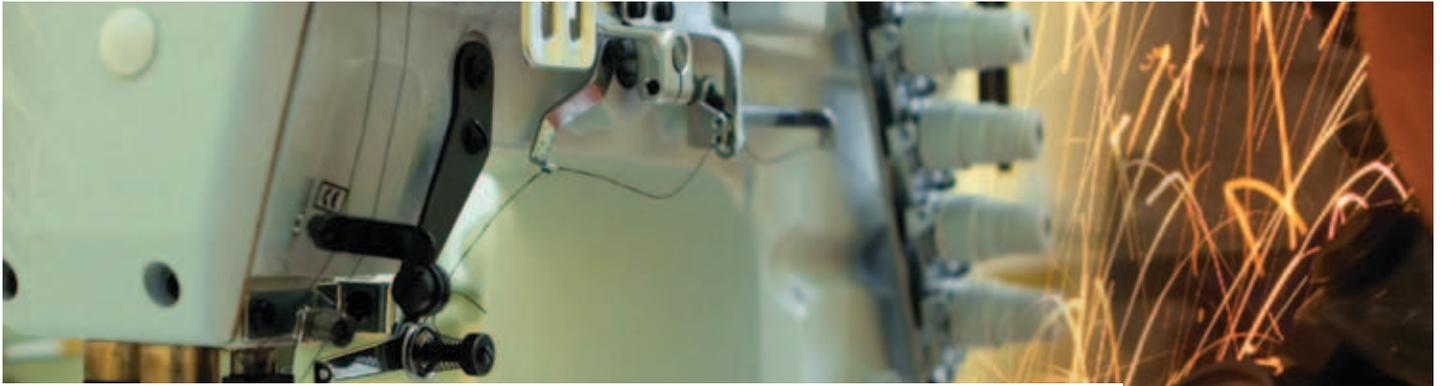
Formation

Nous avons assuré la prestation de 617 activités de formation en entreprise et en séances publiques pour le bénéfice de notre clientèle en 2015, ce qui nous a permis de rejoindre 5238 participants. La vaste majorité de ces cours ont été donnés en entreprise, mais bon nombre d'entreprises choisissent de profiter de la souplesse qu'offre la programmation en région. Cette année, les formations qui ont rejoint **le plus grand nombre de participants** sont :

Gréage et appareils de levage - théorique	1670
Le cariste et la prévention des accidents - théorique	1430
SIMDUT (incluant SIMDUT 2015)	1061
Utilisation sécuritaire des plates-formes élévatrices	396
Le travail en espace clos	166
La sécurité reliée à l'électricité	102
Manutention et maux de dos	74
Programme de cadenassage	109
Savoir inspecter	54
Travailler devant un écran de visualisation	42

Il faut aussi mentionner la contribution, à ces réalisations, des formateurs que nous formons chez les entreprises du secteur qui peuvent profiter de la disponibilité, plus souple, de ressources internes pour former leur personnel. C'est ainsi qu'en 2015, avec le soutien de nos conseillers, des formateurs en établissement ont assuré la prestation de 199 formations données sur les trois sujets pour lesquels il existe un programme de formation de formateurs (*Le cariste et la prévention des accidents*, *Gréage et appareils de levage* et *SIMDUT*). À cet égard, 22 nouveaux formateurs ont été formés en 2015, un nombre moins élevé que d'habitude étant donné la mise en veilleuse de la formation de formateurs pour le SIMDUT en raison de la réforme réglementaire qui a eu lieu en juin 2015.

En plus des formations mentionnées précédemment, les conseillers de l'ASPHME sont en mesure d'offrir des contenus de formation qui s'adressent à une problématique particulière vécue en entreprise. Les formations *Utiliser un microscope en électronique*, *Les installations de pulvérisation en peinture*, *Ergonomie et TMS des membres supérieurs* et *La sécurité en soudage-coupage* ont aussi été offertes.



PROJETS TERMINÉS EN 2015



Production d'une capsule vidéo de sensibilisation sur les troubles musculosquelettiques

Production de documents de diverses natures :

- Fiche technique en ergonomie intitulée « Êtes-vous bien assis ? »
- Fiche technique intitulée « Réduire les fumées et les projections durant le soudage »
- Fiche de présentation du SIMDUT 2015
- Grille d'implantation du SIMDUT 2015
- Dépliant « SIMDUT 2015 - La réglementation a changé! »
- Catalogue Formations 2016

Mise à niveau de la formation sur le SIMDUT pour tenir compte des modifications réglementaires communiquées en 2015.

Mise en ligne d'un nouveau site web

Nous avons également continué à soutenir des travaux de l'IRSST, de la CNESST et de l'ÉTS lorsque notre expertise peut aider à mieux orienter les efforts de recherche dans des problématiques ayant un impact dans notre secteur.



***Association paritaire pour la santé
et la sécurité du travail
secteur de la fabrication de produits en métal,
de la fabrication de produits électriques
et des industries de l'habillement***

www.asphme.org

2405, boul. Fernand-Lafontaine
Bureau 150
Longueuil (Québec) J4N 1N7
Tél. : 450 442-7763
Télec. : 450 442-2332

979, av. de Bourgogne
Bureau 570
Québec (Québec) G1W 2L4
Tél. : 418 652-7682
Télec. : 418 652-9348

ISSN 1925-7260 (imprimé)
ISSN 1925-7279 (en ligne)
Mars 2016
Production : ASPHME

**Au service de notre secteur
depuis plus de 30 ans
pour offrir des services de qualité
en prévention des lésions
professionnelles.**

1985 à 2009

Secteur métal et électrique



2010 à 2015

Secteur métal, électrique
et habillement



Depuis janvier 2016

Secteur métal, électrique,
habillement et imprimerie

